

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MAI 2016**

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

**I - ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2015**

- Le chiffre d'affaires total de genOway ressort en très légère hausse à 8,11 M€ (contre 8,06 M€ l'an dernier) avec toutefois de fortes disparités entre l'activité principale de vente de modèles de recherche génétiquement modifiés, qui progresse de 10% pour atteindre 7,7 M€, et d'autre part une activité de Licensing Out à 415 K€ en baisse de (61)% par rapport à un niveau exceptionnellement haut en 2014.
- Les autres produits d'un montant de 2,3 M€ (contre 1,8 M€ l'an dernier) incluent principalement le montant du Crédit Impôt Recherche ainsi qu'un produit non récurrent de 406 K€ provenant d'une avance remboursable transformée en subvention suite à un constat d'échec sur un projet terminé en 2014.
- Le résultat d'exploitation s'établit à 382K€, en augmentation de 52% par rapport à 2014, grâce à la progression de 10% des ventes de modèles génétiquement modifiés, à la baisse des dotations aux amortissements et des conditions de taux de change plus favorables qu'en 2014.
- Le résultat financier a été exceptionnellement impacté début 2015 par des frais non récurrents liés à des débouclages d'opérations de couverture de change. Le deuxième semestre de l'année affiche un résultat financier positif de 43 K€.
- Le résultat net s'inscrit à 38 K€ en augmentation par rapport à 2014, mais il est impacté par des charges exceptionnelles liées au plan de réorganisation.
- La structure financière de la société est très saine avec des capitaux propres qui s'inscrivent à 4,68 M€ et une trésorerie nette d'endettement de 3,78 M€. A cette date, la société n'a aucune dette financière.

## II – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L’EXERCICE 2015

Plusieurs évènements significatifs sont intervenus durant l’exercice 2015 confirmant la place de leader technologique de genOway.

- Le 15 mars 2015, la société Genoway a présenté son nouveau plan stratégique, dont l’objectif est de construire le leader mondial des modèles génétiquement modifiés avec un doublement du chiffre d’affaires à 16 M€ à horizon 2018 et une marge d’EBITDA d’environ 15%. Cet objectif repose essentiellement sur 3 leviers :
  - o La mise en place de 6 accords cadre avec des sociétés pharmaceutiques internationales (représentant chacun un budget annuel de l’ordre de 1 M\$),
  - o Le lancement de notre offre cellulaire dont les premières commandes sont attendues dès 2016,
  - o La croissance endogène de la clientèle historique.
- 9 mois plus tard, la société a annoncé la signature d’un nouveau contrat-cadre avec une société biopharmaceutique majeure pour un revenu estimé à un million d’euros par an pendant 3 ans. Ce contrat ayant déjà contribué à hauteur de 0.6M€ au chiffre d’affaires de 2015. Elle confirmait par ailleurs son intention de signer les 5 autres accords cadre sur 2016.
- Du point de vue de l’organisation interne, la société a lancé et achevé deux chantiers majeurs de transformation de l’entreprise :
  - o La réorganisation complète de ses équipes et de ses process de production et de commercialisation;
  - o Le renforcement des équipes commerciales et de recherche.

## III - PERSPECTIVES 2016

Engagé dans une dynamique commerciale forte avec déjà 2 contrats cadre signés ces deux derniers mois, ainsi que l’annonce faite d’un nouvel accord avec un des leaders pharmaceutiques du top 5 mondial, genOway est confiant dans l’atteinte de ses objectifs de croissance et de rentabilité et confirme ses ambitions pour 2018.

## IV- ANALYSE DE L’EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société Genoway a investi près de 5,3M€ dans ses programmes de R&D au cours de l’exercice 2015 et à ce titre, a bénéficié d’un crédit impôt recherche de 1,609 M€ sur l’exercice.

## V - PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL.

Conformément aux dispositions de l’article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l’état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l’exercice, soit le 31 décembre 2015.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel s’élevait au 31 décembre 2015 à 9,06%. Ces actions détenues par le personnel ne figurent pas dans un plan d’épargne

d'entreprise. Par conséquent, la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce s'élevait au 31 décembre 2015 à 0 %.

## VI - PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur, à l'exception du crédit impôt recherche qui est comptabilisé dans le poste « autres produits d'exploitation » au lieu du poste « impôts » afin d'améliorer la comparabilité des états financiers de la société avec les sociétés du même secteur d'activité publiant leurs comptes en normes IFRS.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le chiffre d'affaires s'est élevé à 8 105 387 euros contre 8 058 502 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,58%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 10 030 673 euros contre 9 605 042 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,43%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 381 615 euros contre 251 602 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 51,67%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -186 934 euros (-92 257 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 194 681 euros contre 159 345 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 22,18%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -176 855 euros contre -153 432 euros pour l'exercice précédent,

- de l'impôt sur les sociétés de 20 564 euros contre 20 664 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se solde par un bénéfice de 38 388 euros contre un bénéfice de 26 579 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 44,43%.

Au 31 décembre 2015, le total du bilan de la Société s'élevait à 10 775 254 euros contre 10 376 446 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,84%.

### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 38 388 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 38 388 euros

Au compte Report à nouveau, à l'absorption des pertes antérieures  
qui s'élèverait ainsi à -15 201 087 euros. -15 239 475 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 4 677 196 euros.

### Informations sur les délais de paiement des Fournisseurs

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, la totalité des dettes à l'égard des fournisseurs d'un montant de 1 096 540 € à la clôture de l'exercice 2015 est à échéance inférieure à 45 jours fin de mois. Les dettes à l'égard des fournisseurs s'élevaient à 923 683€ à la clôture de l'exercice 2014 et étaient toutes à échéance inférieure à 45 jours fin de mois.

### Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

### Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

## VII - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons que deux conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

### Conventions autorisées initialement par le Conseil d'Administration lors du conseil du 8 juin 2012 :

- Convention de prestation de services dont l'objet est la recherche d'options stratégiques de développement de la société et d'accompagnement de celle-ci dans la mise en œuvre de celle qui ont été retenues par le Conseil.

Cette mission a commencé le 8 juin 2012 et s'est poursuivie sur l'exercice 2015. Elle concerne la société NCM Life Sciences. Les honoraires sont de 5 000 € hors taxes par an.

### Conventions approuvée par l'assemblée ordinaire annuelle du 23 juin 2015 :

- Convention relative à une mission consistant à accompagner la direction dans la recherche d'options stratégiques de développement de la société, la formulation du plan stratégique qui en découle et à la mise en place de celui-ci. Elle a été contractée avec Christian Grenier, Auto-entrepreneur.

Les honoraires annuels sont de 30 000€ HT.

La durée du contrat est d'un an du 15 juillet 2014 au 14 juillet 2015. Ce dernier a été reconduit pour une durée d'un an supplémentaire jusqu'au 14 juillet 2016.

## VIII - ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

### Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux:

Nom	Durée du mandat	Autres mandats et fonctions exercés par l'administrateur en dehors de la Société
Christian Grenier Président du Conseil d'administration	Nommé le 18/09/2014 ; mandat expirant lors de l'AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2015	Administrateur de Delpharm
Alexandre Fraichard, Directeur Général	Nommé lors de la constitution de la Société le 10/03/1999 ; mandat expirant lors de l'AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2016	Président de Lab-Robot
Dassault Développement, dont le représentant permanent est M. Olivier COSTA de BEAUREGARD	Nommé le 6/01/2011 ; mandat expirant lors de l'AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2015	Président Directeur Général et membre du Conseil de surveillance de Groupe Industriel Marcel Dassault (sas) Président du Directoire d'Immobilier Dassault (sa) et membre du Comité de surveillance de Financière Dassault (sas) Président de la Société d'Exploitation des Vignobles Dassault (sas) Président d'Immobilier d'Aménagement du Rond Point (sas) Directeur Général de Dassault Wine Estates (sas) Administrateur de Dassault Medias (sa) Administrateur de Groupe Figaro (sas) Administrateur de Figaro Classifields (sa) Membre du Conseil de surveillance de Particulier et Finances Editions (sa) Membre du Conseil de surveillance d'As de Trèfle (sas) Représentant permanent de GIMD au Conseil d'administration d'Arcturial (sa) Représentant permanent de GIMD au Comité de surveillance de B2O (sas) Censeur de Mandarine Gestion (sa)  A l'étranger : Administrateur délégué de Dassault Belgique Aviation (Belgique) Administrateur de SABCA (Belgique) Administrateur de Dassault Luxembourg (Luxembourg) Administrateur de Société Financière Terramaris (Suisse)

Nom	Durée du mandat	Autres mandats et fonctions exercés par l'administrateur en dehors de la Société
		Administrateur de Sita (Suisse) Administrateur de Marcel Dassault Trading Corporation (USA) Administrateur de Serge Dassault Trading Corporation (USA) Administrateur de Dasnimmo (Suisse)
Jean-Claude Lévêque	Son mandat a pris fin le 23 juin 2015	Directeur général et administrateur de Phitrust Impact Investors Membre du Comité de pilotage de Intent Technologies (sas) Membre du Supervisory Board de Verbavoice (GmbH) Administrateur de Zeugmo (sas) Administrateur de Cybeletech (sas) Membre du Comité de pilotage de Biocité (sas) Membre du Comité de pilotage de Whoog (sas)
Finoway, dont le représentant permanent est Robert Léon	Nommé le 25/02/2003 ; mandat expirant lors de l'AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2016	PDG : Spileco 3, Talis Président de directoire : Korreden Président de SAS : Akerys SAS, Akerys Participations, Akerys Promotion, Akerys Promotion Ile-de-France, Argelès Participations, Luxeuil Finance, Hunow, Neauqual, Largentière Holding, Castellane Holding, Castellane Promotion, Akerys Promotion Croix, Akerys Promotion Pessac, Akerys Promotion Evian, Akerys Promotion Carquefou, Administrateur : FIN QUAL 1, Fineurocave, Masa Group, Représentant Permanent au CA : Biométhodes Gérant : Isis Sarl, Partem SARL, Linden Holding, Castellane Investissement,  A l'étranger : Administrateur de la SICAV Valbonne III (Luxembourg) Director & Chairman of the bord d'ARbiom Inc, Director d'Optafuel Inc.
Michel Lurquin	Nommé le 29/06/2001 ; mandat expirant lors de l'AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2016	Membre du Conseil de surveillance :Neolix Gérant de NCM Life Sciences
Innovation Capital, dont le représentant permanent est Franck Noiret	Son mandat a pris fin le 23 juin 2015	<i>Représentant permanent au conseil :</i> ENTREPRENEURS & INVESTISSEURS TECHNOLOGIES (Société Anonyme à Conseil d'Administration) MAEGLIN SOFTWARE (Société Anonyme à Conseil d'administration) TRONIC'S MICROSYSTEMS (Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance)

Nom	Durée du mandat	Autres mandats et fonctions exercés par l'administrateur en dehors de la Société
Christophe Berthoux	Nommé le 30/06/2014 ; mandat expirant lors de l'AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2015	CEO & member of the board of Sunexus Ltd
Denis Soubeyrand	Nommé le 23/06/2015 ; mandat expirant lors de l'AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2016	Directeur des affaires financières et de la stratégie du Laboratoire Français du Fractionnement et des Biotechnologies (LFBSA)

### Renouvellement d'administrateurs

Les mandats d'administrateurs de :

Monsieur Christophe BERTHOUX

La société DASSAULT DEVELOPPEMENT, représentée par Monsieur Olivier COSTA de BEAUREGARD

Monsieur Christian GRENIER

arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, nous vous proposons :

- de renouveler le mandat d'administrateur de :

- La société DASSAULT DEVELOPPEMENT, représentée par Monsieur Olivier COSTA de BEAUREGARD
- Monsieur Christian GRENIER

pour une période de deux ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

- de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Christophe BERTHOUX.

### IX – EXISTENCE DE BSPCE DETENUS PAR LES SALARIES

Autorisation d'émission	Attribution effective
Assemblée du 7 juin 2010 Nombre : 220.000 BSPCE donnant droit à la souscription d'une action nouvelle de la Société à un prix égal au cours moyen constaté sur les quatre derniers mois précédant la date de ladite attribution par le Conseil <b>Autorisation d'émettre ces BCE donnée jusqu'au 7 août 2012</b>	Conseil d'administration du 10 juin 2010 138.000 BSPCE attribués Conseil d'administration du 22 mars 2012 30 000 BCE attribués  <b>BCE exerçables jusqu'au 7 juin 2015</b>

## X – EXISTENCE DE BSA

<b>Autorisation d'émission</b>	<b>Attribution effective</b>
<p><b><u>Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juin 2011 :</u></b> Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration en vue de l'attribution de 80.000 BSA, chaque BSA conférant à son titulaire le droit de souscrire une (1) action de la Société, au prix égal au cours moyen constaté sur les quatre derniers mois précédant la date d'attribution par le Conseil de ces BSA, <b>Autorisation d'émettre ces BSA</b> donnée pour une durée de 26 mois à compter du 7 juin 2011, soit <b>jusqu'au 7 août 2013</b> Délai d'exercice des BSA : à tout moment, pendant cinq (5) années à compter de la date de l'autorisation, soit jusqu'au <b>7 juin 2016</b>. Au-delà les bons non exercés seront caducs</p>	<p><b><u>Délibération du Conseil d'Administration du 20 décembre 2011 (sur délégation de l'assemblée du 7 juin 2011)</u></b></p> <p>Attribution de <b>40.000 BSA</b></p> <p>Délai d'exercice des BSA : à tout moment, pendant cinq (5) années à compter de la date de l'autorisation, soit jusqu'au <b>7 juin 2016</b>. Au-delà les bons non exercés seront caducs</p>

## XII - TITRES D'AUTOCONTROLE

Le rachat par GENOWAY de ses propres actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 7 juin 2011. Cette autorisation a été plusieurs fois renouvelée et dernièrement lors de l'Assemblée Générale du 18 septembre 2014 pour une période de 18 mois, soit jusqu'au 29 février 2016.

Ces achats peuvent être réalisés par tous moyens et jusqu'à 5 % du nombre d'actions composant le capital social, soit 299 173 actions sur la base de 5 983 466 actions composant le capital social.

Ces rachats d'actions ont pour but de permettre à la Société de favoriser la liquidité des titres de la Société, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité à conclure et à mettre en œuvre par la Société, conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI, reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ; et de mettre en œuvre toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par la réglementation applicable et l'Autorité des Marchés Financiers.

Au cours de l'année 2015, 1 127 interventions sur le marché ont été effectuées par Portzamparc, gestionnaire du contrat de liquidité représentant 10.5% des échanges totaux de l'année sur le titre. 167 891 actions ont ainsi été achetées et 164 754 vendues.

### **Renouvellement de l'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions**

Nous vous proposons d'autoriser le Conseil, conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du Code de commerce et des articles 241-1 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, à racheter, en une ou plusieurs fois, un nombre d'actions de la Société représentant



jusqu'à un nombre maximum de 5% du nombre total des actions composant le capital de la Société à la date du rachat des actions par le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration pourra faire usage de la présente autorisation pendant une période de dix-huit (18) mois, à compter de l'assemblée, soit jusqu'au 30 novembre 2017.

L'Assemblée Générale fixera les modalités et conditions du programme de rachat d'actions.

La durée du programme serait de dix-huit (18) mois maximum, courant à compter du vote de l'assemblée générale et qui expirerait le 30 novembre 2017 ou antérieurement à l'issue du vote de toute assemblée générale de la Société qui adopterait un nouveau programme de rachat d'actions.

Le pourcentage de rachat maximum autorisé serait de 5 % du capital, soit 299.173 actions sur la base de 5.983.466 actions composant le capital social.

Le prix d'achat unitaire maximum serait de 7 euros, soit un montant théorique maximum consacré au programme de rachat, sur la base du pourcentage maximum, de 2.094.211 euros, hors frais de négociation.

Nous vous informerons de l'utilisation de cette délégation dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

\*\*\*\*\*

Si vous approuvez nos propositions, nous vous demandons de bien vouloir les ratifier par votre vote en approuvant les résolutions qui vous sont soumises.

P/ le conseil d'administration  
Le Président

*Tableau des résultats des cinq derniers exercices*

<b>En Euros</b>	<b>Exercice 31.12.2011</b>	<b>Exercice 31.12.2012</b>	<b>Exercice 31.12.2013</b>	<b>Exercice 31.12.2014</b>	<b>Exercice 31.12.2015</b>
<b>1. Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	885 554	885 554	885 554	897 520	897 520
Nombre des actions ordinaires existantes	5 903 696	5 903 696	5 903 696	5 983 466	5 983 466
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligations					
Par exercice de droit de souscription	549 702	311 000	309 500	226 500	40 000
<b>2. Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	7 741 279	7 402 829	7 697 884	8 058 502	8 105 387
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	611 792	150 118	516 864	664 489	396 579
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	502 327	-352 105	261 035	26 579	38 388
Résultat distribué					
<b>3. Résultats par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,10	0,03	0,09	0,11	0,07
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,09	-0,06	0,04	0,00	0,01
Dividende attribué à chaque action					
<b>4. Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	61	74	84	87	88
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 141 125	2 560 829	2 854 299	2 970 262	3 066 684
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales)	1 007 898	1 179 186	1 242 386	1 249 032	1 297 446

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MAI 2016**  
**Liste des actionnaires (article L 233-13 du Code de Commerce)**

Actionnaires	Adresse	Nombre d'actions 31/12/2015
<b>Détenant plus de 5% du capital</b>		
ALEXANDRE FRAICHARD	181, AVENUE JEAN-JAURES 69007 LYON	448 108
FINOWAY	73 BD HAUSSMANN 75008 PARIS	527 775
DASSAULT DEVELOPPEMENT	8 AVENUE FRANKLIN ROOSVELT 75008 PARIS	1 182 096
<b>Détenant plus de 20% du capital</b>		